



**PROJET DE RELANCE ET D'APPUI A LA FILIERE SEMENCIERE AU
BURUNDI**

RAPPORT ANNUEL (MARS 2009 – FEVRIER 2010)

BDI0603011

Table des matières

1	Fiche projet	04
2	Situation actuelle en bref	05
3	Bilan de la planification des activités	06
3.1	<i>Aperçu des activités</i>	06
3.1.1	Recrutement	06
3.1.2	Investissements du projet	08
3.1.3	Revue des activités par résultats	11
3.2	<i>Analyse de la planification des activités</i>	17
4	Bilan des finances	18
4.1	<i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i>	19
4.2	<i>Analyse du planning financier</i>	20
5	Suivi des indicateurs	20
5.1	<i>Objectif spécifique</i>	20
5.2	<i>Résultats</i>	22
5.2.1	Résultat # 1 Des semences de pré base en quantité, qualité, diversité et aux époques propices à leur utilisation sont produites par l'ISABU	22
5.2.2	Résultat # 2 La production, distribution et commercialisation des semences dans le pays sont coordonnées par l'administration burundaise	22
5.2.3	Résultat # 3 Le contrôle qualité de l'ensemble des productions semencières est réalisé par un service performant	23
5.2.4	Résultat # 4 Les opérateurs de la filière semencière sont privatisés et sont professionnalisés	24
5.2.5	Résultat # 5 Les opérateurs de la filière semencière sont organisés dans un syndicat professionnel	25
6	Appréciation des critères de suivi	26
6.1	<i>Efficiency</i>	26
6.2	<i>Efficacité</i>	27
6.3	<i>Durabilité</i>	27
7	Mesures et recommandations	28
7.1	<i>Synthèse des critères d'appréciation</i>	28
7.2	<i>Recommandations</i>	29
8	Nouveau planning	30
8.1	<i>Planning des activités de l'année 2010</i>	30
8.2	<i>Planning financier de l'année 2010</i>	31
9	Conclusions	32
9.1	<i>Activités et Finances</i>	32
9.2	<i>Critères de suivi</i>	32
9.2.1	Efficiency	32

9.2.2	Efficacité	32
9.2.3	Durabilité	32
9.3	<i>Avis de la SMCL sur les recommandations</i>	32
9.3.1	Recommandations relatives au planning des activités	32
9.3.2	Recommandations relatives au planning financier	33
9.3.3	Recommandations relatives au Cadre logique	33
9.3.4	Autres recommandations	33
10	Annexes	33 – 35

1 FICHE PROJET

Financement	- Direction Générale pour la Coopération au Développement, Belgique - Gouvernement burundais
Exécution	- Coopération Technique Belge (CTB) - Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MNAGRIE)
Partenaires	-Direction de la Promotion des Semences et Plants (DPSP) -Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)
Localisation du projet	Gitega, Burundi
Début du projet	Mai 2008
Durée	3 ans
Budget	3 000 000 € (contribution de la partie belge)
CS	Signée le 27 octobre 2006
DTF	Signé le 26 mars 2008
CMO	NN 30002769 signée le 17 avril 2008
AT Delco	Patrick Henry
DI	Joseph Gahungu
Objectif Général	La production agricole est améliorée de 5 % au bénéfice de la population
Objectif Spécifique	La production et l'utilisation de semences et plants de qualité sont augmentées de 5 %
Résultat 1 : 648 K euros	Des semences de pré base en quantité, qualité, diversité et aux époques propices à leur utilisation sont produites par l' ISABU
Résultat 2 : 115 K euros	La production, distribution et la commercialisation des semences dans le pays sont coordonnées par l'administration burundaise
Résultat 3 :600 K euros	Le contrôle qualité de l'ensemble des productions semencières est réalisé par un service performant
Résultat 4 : 688 K euros	Les opérateurs de la filière semencière sont privatisés et sont professionnalisés
Résultat 5 : 52 K euros	Les opérateurs de la filière semencière sont organisés au sein d'un syndicat professionnel

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

En mai 2008 une nouvelle stratégie agricole fut élaborée par le MINAGRIE. La volonté de désinvestir les institutions de l'Etat des activités de production agricole et d'encourager une plus grande participation concomitante des privés dans ces activités fut clairement réaffirmée par la nouvelle stratégie.

Le nouveau PIC 2010 à 2013 pour le Burundi, approuvé par le comité des partenaires, fait de l'agriculture le secteur clé des investissements consentis par la Belgique dans le cadre de la coopération bilatérale belgo-burundaise, devançant par l'allocation des montants les secteurs de la santé et de l'éducation. Avec un montant de 49 millions d'euros alloués au secteur agricole, le nouveau programme agricole du PIC vise, entre autres, à la consolidation des interventions en cours ainsi que l'opérationnalisation de la transition de l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale et la promotion du secteur privé. Le nouveau programme s'aligne donc bien avec la nouvelle stratégie agricole du MINAGRIE dont il se fait un instrument de mise en œuvre pourvu de moyens importants. Appeler à servir comme l'un des piliers des futures formulations visant à la consolidation et capitalisation des acquis en cours, le projet semencier continue donc à bien s'inscrire dans le cadre de la politique du MINAGRIE.

Le projet s'est bien accommodé de l'introduction, l'année passée, du nouveau code des marchés publics burundais. La capacité du projet à faire face aux procédures plus astreignantes du nouveau code fut renforcée par le recrutement en août 2009 d'un assistant junior du SVCD diplômé en droit dont le rôle est d'appuyer, entre autres, la cellule des marchés publics mise en place par le projet au sein du MINAGRIE. Par suite durant la période sous revue, trois appels d'offres ouverts avec publication nationale et internationale (montant seuil > 10 millions Fbu soit environ 5000 euros) en droit burundais (cogestion) furent lancés par le projet et un fut lancé par l'ISABU. Seize demandes de proposition (montant seuil < 10 millions Fbu) pour des fournitures (4 demandes), des travaux (5 demandes) et des services (9 demandes) furent aussi émises par le projet. Le plan de passation des marchés selon le droit burundais (cogestion) pour l'année 2010 fut formulé et publié par le projet. Sept marchés en appel d'offres ouverts et une prestation intellectuelle sont inscrites au programme de l'année 2010.

2009 vit le nombre de projets agricoles mis en œuvre par la CTB augmenté par le démarrage des projets d'Appui au Développement Agricole dans la Province de Cibitoke et d'Appui Institutionnel à l'ISABU. A l'heure actuelle le nombre de projet agricole au Burundi s'élève à 6, dont 4 ont leur siège sur le terrain (Ruyigi, Gitega, Kirundo et Cibitoke). Ces nouveaux projets offrent des possibilités d'intégration verticale et la création de synergies au sein du portefeuille des projets agricoles de la CTB au Burundi. Une collaboration existe déjà entre le projet semencier et les projets d'Appui aux Populations Vulnérables de Ruyigi (APVR) et de Kirundo (PADAP). Le projet semencier continue à appuyer les multiplicateurs semenciers du projet APVR par la coordination des contrôles des parcelles de multiplication. De plus une convention de coopération entre, d'une part, le projet APVR et le projet semencier et, d'autre part, entre l'ISABU et la FACAGRO fut établie pour la purification de semences de riz paddy. Une convention lie le projet PADAP et le projet semencier sur l'utilisation d'un assistant junior diplômé en ingénierie civile pour le suivi des volets infrastructurels des 2 projets.

Un audit organisationnelle du système administratif et financier de l'ISABU fut commandité par le projet. L'étude révéla de sérieuses faiblesses dans la gestion administrative et financière de l'institut. L'analyse sanitaire systématique de toutes les parcelles de multiplication de

semences de pomme de terre de l' ISABU fut aussi réalisée par le projet. Les résultats mirent à jour un gros problème de qualité dans les de semences de pré base produites sur 2 des 3 centres semenciers de l'institut. Les faiblesses de gestion administratives de l' ISABU combinées aux problèmes sanitaires affectant la production de l'institut rendent la réalisation de l'objectif spécifique un peu problématique compte tenu que l' ISABU fournit l'amont de la filière.

Notons que selon la CS, le projet devrait clôturer en octobre 2010 et qu'une demande de prolongation sera tablée lors de la prochaine SMCL (30 mars 2010) en vu d'étendre la durée du projet à la durée inscrite à la convention de mise en œuvre. Si la proposition est approuvée la nouvelle date de clôture du projet serait reportée au mois de juin 2011.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités (de mars 2009 à la fin février 2010)

3.1.1 Recrutement

Personnel local

Durant la période sous revue, l'UGP a finalisé le recrutement du personnel national en embauchant sur concours un responsable financier et administratif conformément à la proposition soumise lors la SMCL précédente (du 11 février 2009). Le candidat sélectionné, ayant une licence en gestion et administration et ayant une expérience professionnelle de la conduite d'audits, fut déployé dans un rôle d'appui d'une part à l'UGP et d'autre part à la cellule d'accompagnement et d'appui du secteur privé (CAP). Il renforce la capacité de cette dernière dans la contractualisation des multiplicateurs privés et le dépôt de fonds de garantie auprès des IMF. Par suite de la dualité de son rôle et des contraintes budgétaires il a été jugé inutile de procéder au recrutement d'un économiste rural évoqué lors de la SMCL précédente. Ceci d'autant plus que la CAP fut renforcée par un expert international en organisation d'entreprises agricoles (voir ci-dessous).

5 agronomes (A0) nationaux furent aussi détachés par le MINAGRIE pour être formés par le projet en tant que futurs cadres potentiels du service officiel de contrôle de la qualité semencière (SOC).

Le 21 avril 2009, monsieur Joseph Gahungu fut aussi nommé par le ministre de l'agriculture au poste de directeur d'intervention du projet en remplacement de monsieur Bonith Baragurana.

Expert International en Organisation d'Entreprises Agricoles

Un expert fut recruté pour une période effective de six mois consistant en 3 missions perlées de 2 mois chacune étalée sur 8 mois et ceci pour renforcer la CAP. La première mission démarra en août 2009. L'expert clôturera sa dernière mission en avril 2010.

Assistants juniors

En juillet et août 2009, 2 nouveaux assistants juniors, l'un ingénieur civil, l'autre juriste, sont venus augmenter à 4 les rangs des membres du SVCD déployés dans le cadre du projet. L'Ir civil appuie le volet infrastructure du projet, notamment les réalisations nécessaires à l'augmentation de la capacité productive de la station de l'ISABU à Gizosi (agrandissement du labo in vitro et des serres d'acclimatation). Il travaille aussi en collaboration avec l'ingénieur du génie rural du Département des Etudes de Milieux et Systèmes de Production de l'ISABU chargé de l'aménagement de l'irrigation sur la station de Murongwe.

Etat actuel de la situation des ressources humaines

La situation des ressources humaines prises en charge par le projet en date du 28 février 2010 est la suivante :

Département	Abréviation	Fonction	Nbre
Unité Gestion du Projet	UGP	DI	1
		<i>AT Delco (expat)</i>	1
		<i>Secrétaire-comptable</i>	1
		<i>Chauffeur-coursier</i>	2
		<i>Juriste (Assitant Junior expat)</i>	1
		<i>Biologiste (AJ expat)</i>	1
Cellule Accompagnement Secteur Privé	CAP	<i>Ir Ag (A0)</i>	1
		<i>Responsable admin & finance</i>	1
		<i>Chauffeur-coursier</i>	
		<i>Licencié en gestion (A J expat)</i>	2
		<i>Ir civil (A J expat)</i>	1
		<i>Expert en organisation</i>	1

		<i>d'entreprises agricoles (expat)</i>	1
Service Officiel de Contrôle	SOC	Ir Ag (A0)	5
Direction Promotion Semences et Plants	DPSP	Directeur	2
		Chef de service	1
		Inspecteurs de terrain	5
		Laborantin	2
Protection Surveillance et Gardiennage	PSG	Garde	4
		Planton nettoyeur-jardinier	3
		Total	36
Charge salariale (cogestion) mensuelle : 4400 euros <i>Italiques = recrutement sur concours</i>			

Les rapports hiérarchiques et collégiaux gouvernant les relations entre les différents acteurs du projet sont illustrés par la figure 1 (annexe 1).

3.1.2 Investissements du projet

3.1.2.1 Investissements durant la période sous revue

Moyens de transport

Le projet procéda à l'achat par marché d'appel d'offres ouvert avec publicité locale et internationale en cogestion d'une camionnette DC 4X4 Nissan 3L pour les besoins de la DPSP et pour un montant de 16 000 euros. Suite au sinistre total d'un des 2 SUV survenu lors d'un accident de la route, l'assurance remplaça le véhicule sinistré par un neuf. Du fait de la différence entre la valeur vénale du véhicule sinistré et celle du marché du véhicule neuf, le projet dû consentir à un décaissement de 5000 euros. D'autre part le projet a organisé la remise en état de marche des 5 motos de la Direction Promotion des Semences et Plants (DPSP) par un concessionnaire pour un montant de 2500 euros.

Matériel Informatique

Deux marchés publics en droit burundais (cogestion) furent lancés pour l'achat de matériel informatique pour les besoins du projet, le SOC et l'unité spécifique des semences de l'ISABU. Le matériel suivant fut acquis pour un montant de 50 500 euros :

7 ordinateurs PC de bureau avec logiciels et solutions anti-virus

9 onduleurs

6 ordinateurs portables avec station d'accueil et multiprises avec parasurtenseur

2 imprimantes scanner/photocopieuse et toner de rechange

2 imprimantes couleur jet d'encre et cartouches d'encre noir et couleur de rechange

1 imprimante laser noir et blanc et toner de rechange

2 projecteurs

1 centrale téléphonique VOIP

1 disque dur (back up)

Câblage du bureau et des dépendances (salle informatique pour les 5 A0)

Après une étude technique et économique des propositions de différents fournisseurs de service internet, le projet opta pour la solution proposée par U-COM. Par suite, une antenne U-max et une connexion internet dédiée (bande passante de 64 Kbps) furent installées. Le coût mensuel de l'abonnement internet est de 450 USD (environ 330 euros).

Groupes électrogènes

Deux groupes Cummins l'un de 50 KVA pour les besoins de la station de Gisozi de l'ISABU (labo *in vitro*) et l'autre de 15 KVA pour les bureaux du projet furent achetés par le projet suivant une procédure de marché publique burundais pour un montant de 19 700 euros et 11 800 euros respectivement. Les montants comprennent des lots de pièces de rechange et un contrat d'entretien pour une durée de 2 ans. La construction d'abris pour sécuriser les groupes électrogènes furent aussi financée par le projet pour un montant de 3800 et 740 euros pour Gisozi et les bureaux du projet respectivement.

Aménagement des bureaux

Des meubles pour aménager les bureaux de Gitega furent achetés pour un montant de 6400 euros. Un abri pour le groupe électrogène du bureau (voir ci-dessus) a été construit et électrifié ainsi qu'une guérite et un bloc sanitaire pour les plantons et gardes, le tout pour un investissement de 1633 euros. Les dépendances des bureaux furent aussi électrifiées et aménagées en salle informatique avec accès à l'internet pour l'accueil des 5 A0 et ceci pour un montant de 550 euros. Un petit bureau (bureau du lac) fut aussi pris en location et aménagé à Bujumbura pour accueillir les consultants internationaux, les volontaires et le personnel du projet lorsqu'ils sont en mission dans la capitale. Le coût de la location s'élève à 110 euros par mois et l'aménagement s'éleva à un montant de 1000 euros.

Conventions de financement avec l'ISABU

En octobre 2008 une convention de 221 K euros fut signée entre le projet et l'ISABU pour l'appui à la production de vitro plants, de semences de souche et de pré base. Au cours de la période sous revue 76 K euros furent décaissés par le projet dans le cadre de cette convention, notamment pour le financement de la production de semences au cours de la saison 2009 B et de leur contrôle sanitaire ainsi que pour le service spécifique semences. A la fin de février 2010 le taux d'exécution de cette convention depuis son entrée en vigueur est de 34 %. En novembre 2008 une seconde convention d'un montant de 50 K euros fut signée entre le projet et l'institut pour l'appui à la conservation et la purification du germoplasme. Cette convention concerne le laboratoire de production des vitro plants de Gisozi et le laboratoire de contrôle interne de la qualité sanitaire des semences de Bujumbura. Au cours de la période sous revue le projet décaissa 6 500 euros, notamment pour l'acquisition de 2 réfrigérateurs combinés avec

cuve sécurisée et 2 congélateurs. Avec la première tranche de 12 K euros, décaissée en janvier 2009 pour l'achat de réactifs et d'équipements de laboratoire, le taux d'exécution de cette convention en date du 28 février 2009 est de 37 %.

Convention de financement avec Phytolabu

En novembre 2008 une convention d'un montant de 24 K euros fut signée entre le projet et la société Phytolabu pour la production de vitro plants pour quatre saisons. Au cours de l'année en revue aucune réalimentation de Phytolabu n'a été nécessaire et le taux d'exécution de cette convention en date du 28 février 2009 est de 25 %.

Mise en dépôt d'un fonds de garantie pour les multiplicateurs privés

En octobre 2009, 5000 euros furent déposés auprès de Twitezimbere, une IMF locale, pour garantir 50 % d'une ligne de crédits à 9 multiplicateurs privés de semences de pomme de terre pour l'achat des intrants et semences nécessaires au démarrage de la campagne agricole 2010 A (octobre 2009 à février 2010).

Formations locales

Le projet procéda au recrutement sur concours de deux sociétés informatiques pour dispenser des formations informatiques aux employés du projet ainsi que pour les agents des partenaires (DPSP, ISABU, Agronomes détachés du Minagrie). 31 personnes furent formées à l'utilisation des outils informatiques Windows XP (Word, Excel et Power Point) dans le cadre d'une formation continue destinée à amener tout le monde à un niveau avancé. Le projet a investi 2100 euros dans ces formations informatiques. L'Institut des Sciences Agronomiques (ISA) fut contractualisé pour la formulation de modules de gestion d'exploitation et de phytotechnie de la culture et production de semences de pomme de terre et la formation de bénéficiaires. Un total de 63 multiplicateurs privés et d'agents des partenaires furent formés pour un investissement par le projet de 10 000 euros. La société d'audit SOGEAC fut sélectionnée pour former la comptable du service spécifique semences de l'ISABU. Il s'agit d'une formation personnalisée d'un montant de 2600 euros effectuée sur le lieu de travail à raison de 3 heures par semaine pour une durée de 12 semaines.

Formations internationales

Après une procédure de sélection interne (tests DALF) deux des agronomes détachés par le Minagrie furent envoyés en septembre 2009 en Belgique pour y poursuivre le master complémentaire en « Protection des Cultures Tropicales et Subtropicales », un programme interuniversitaire d'un an organisé par la Faculté Agronomique de Gembloux en collaboration avec l'ENSA et l'UCL. Les 3 autres agronomes, le directeur de la DPSP et 2 cadres techniques de l'ISABU furent aussi envoyés à Gembloux suivre un stage de 3 mois (15/09 au 15/12/2009) en « Gestion des Contraintes Sanitaires des Filières à Propagation Végétative des Cultures ». Le coût combiné des stages et des masters se monte à 106 000 euros. Du 26 octobre au 11 décembre 2009 le DI du projet participa à une formation en « Management et Gestion de Projets de Développement selon la Méthode GCP » prodiguée par l'Institut des Affaires Publiques à Charleroi. Le coût de cette formation s'est élevé à 11 000 euros.

Prestations locales de services intellectuels

Le projet procéda au recrutement sur concours (demande de proposition) des consultants nationaux suivants : 1) un expert du secteur semencier chargé de la formulation du Plan National Semencier ; 2) un ingénieur du génie rural pour une étude de faisabilité de mise en œuvre de l'irrigation collinaire ; 3) un juriste pour l'élaboration de projets de statut pour le Service Officiel de Certification et Contrôle de la Qualité Semencière et 4) la firme Deloitte Burundi pour la réalisation d'un audit des services administratifs et financiers de l'ISABU ; 5) un programmeur informatique pour la réalisation d'un logiciel de traçabilité des lots de semences. Le montant de ces prestations s'élève à 20 000 euros.

Consultance internationale

Un expert en certification fut recruté par appel d'offres public international (régie) pour finaliser la loi semencière, notamment la rédaction portant sur les règlements d'application technique ainsi que pour la mise en place des aspects protocolaires de la traçabilité, contrôle et certification des semences des cultures vivrières. Le consultant exécute une mission perlée totalisant 101 homme/jours comportant 3 phases pour un montant de 67 000 euros. Les 2 premières phases (79 homme/jours) ont été complétées à ce jour. 36 inspecteurs (semenciers et phytosanitaires) bénéficièrent d'une formation (théorique et pratique) de 5 jours dispensée par l'expert. Après sélection, un noyau de 5 inspecteurs compétents furent identifiés. Ces formateurs seront chargés de former et d'agrémenter (c-à-d déléguer les pouvoirs) à d'autres contrôleurs et ainsi créer une réserve de compétences nationales en matière des inspections sur pied des parcelles de multiplication semencière.

Petits matériels

Le projet facilita l'acquisition d'un tachéomètre pour l'ingénieur du génie rural du Département des Etudes de Milieux et Systèmes de Production de l'ISABU chargé de l'aménagement de l'irrigation sur la station de Murongwe. Le projet se procura aussi de 6 GPS pour les inspecteurs semenciers. Le montant de ces acquisitions s'élève à 7000 euros.

Campagne de promotion médiatique

Un programme de sensibilisation progressif du public à la certification semencière et la plus value que peut apporter l'utilisation de semences de qualité certifiée a été élaboré en collaboration avec le centre multi média de la DGMVA. Le programme consiste en la diffusion étalée sur le temps de spots radiophoniques par 4 différentes stations radios à des jours différents de la semaine de façon à réaliser un roulement continu. A ce jour 4 spots ont été produits et diffusés et le montant investi en date du 28 février 2010 s'élève à 7500 euros.

3.1.2.2 Etat des actifs acquis par le projet et des conventions financées par le projet en date du 28 février 2010

Description	Bénéficiaire	Montant (euros)
-------------	--------------	-----------------

Aménagement bureaux (meubles, électrification, sanitaires, abris)	UGP, CA, SOC	13 500
Véhicules (4 pickup, 2 SUV)	UGP, CA, SOC	112 000
Matériel Informatique	UGP, CA, SOC, ISABU	50500
Groupes électrogènes	UGP, ISABU (abri inclus)	40 000
	Sous Total Equipements	216 000
Conventions Financières	ISABU – unité semencière	220 000 (33 %)
	ISABU – laboratoires	50 500 (37%)
	ISABU – location grp électrog	14 500 (100 %)
	Phytolabu	24 000 (25 %)
	Twitezimbere	5000 (100 %)
	Sous Total Conventions	314 000
TOTAL INVESTISSEMENTS		530 000

Italiques = marchés publics, (%) = taux d'exécution

3.1.3 Revue des activités par résultats

<p>Résultat A1 : 648 K euros</p>	<p>Des semences de pré base en quantité, qualité, diversité et aux époques propices à leur utilisation sont produites par l'ISABU par :</p> <p>A. Appui à l'organisation d'un service spécifique semences au sein de l'ISABU ;</p> <p>B. Appui à l'ISABU dans la conservation et la purification du germoplasme ;</p> <p>C. Appui à l'ISABU dans la conservation et la production des semences de pré base ;</p> <p>D. Appui à l'ISABU dans la production en grande quantité de matériel de départ.</p> <p><u>Réalisations du résultat au 28 février 2010.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Financement de la mise en place du Catalogue des Espèces et Variétés vivrières améliorées par l'ISABU ✓ Acquisition d'un groupe électrogène et construction de l'abri (Gisozi) ✓ Acquisition de 2 ordinateurs avec logiciels et onduleurs ✓ Acquisition d'un tachéomètre pour l'Ir du génie rural ✓ Financement d'un marché d'acquisitions des réactifs et équipements pour les labos <i>in vitro</i> et de phytopathologie ✓ Financement production semences de souche et de pré base de pomme de terre, riz, arachide, haricot, blé (saison 2009 B) ✓ Contrôle sur pied et analyses sanitaires systématiques des parcelles de pomme de terre 2009 A + 2009 B + 2010 A par l'ILVO ✓ Financement d'un audit organisationnel des services administratifs et financiers de l'institut ✓ Formation du personnel: 2 A0 ont suivi un stage de 3 mois à Gembloux de septembre à décembre 2009 ✓ Formation en informatique du personnel semencier et administratif
--	---

	<p>en août-septembre 2009</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un projet de protocoles de sélection conservatrice et d'inspections internes des parcelles de multiplication semencière de l'ISABU ✓ Financement d'un projet de multiplication en grande quantité de la colocase et de sa diffusion en milieu rural ≈ Lancement (infructueux) d'un marché pour la fourniture d'une chambre froide (conservation du germoplasme). Le marché a été relancé. ≈ Lancement (infructueux) d'un marché pour la construction de serres à Gizosi. Le marché sera relancé. ≈ Lancement (infructueux) d'un marché pour le recrutement d'experts en phytopathologie. Le marché est relancé. <p><u>Réalisation financière du résultat au 28 février 2010.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation financière : 141 K euros - Taux de réalisation : 22%
<p>Résultat A2 : 115 K euros</p>	<p>La production, distribution et la commercialisation des semences dans le pays sont coordonnées par l'administration burundaise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Appui à la DGA dans la coordination générale de la production et de la commercialisation des semences ; B. Redynamisation de la Commission Nationale chargée du secteur semencier ; C. Organisation des consultations régulières avec les pays de la sous-région en matière semencière ; D. Finalisation de la législation semencière et ses textes d'application et l'adoption de celle-ci par le gouvernement ; E. Mise en place d'un Catalogue National des Espèces et Variétés et des procédures d'inscription de nouvelles variétés. <p><u>Réalisations au 28 février 2010</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui de la DGA en équipement informatique et de communication, en entretien du charroi des inspecteurs et dotation d'une prime d'encouragement au personnel directement impliqué dans les activités du projet ✓ Formation informatique du personnel technique et administratif de la DGA et de la DPSP ✓ Facilitation de la promulgation de la loi semencière en mai 2009 ✓ Elaboration et validation en date du 4/12/2009 du Plan National Semencier ainsi que la finalisation de la loi semencière adaptée au Plan National Semencier ✓ Financement de 9 réunions du CNS : augmentation du prix de vente des semences pré base de pomme de terre produites par l'ISABU (de 400 Fbu/kg à 1000 Fbu/kg) permettant à l'institut de rentrer plus ou moins dans ses frais et pérenniser son fonds de roulement de

	<p>production semencière pour la pomme de terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation à Gembloux du Directeur de la DPSP pour un stage de 3 mois de septembre à décembre 2009 ✓ Financement de réunions de sensibilisation provinciale sur l'importance du contrôle, de la production de la semence de qualité et la certification semencière ✓ Financement et organisation d'un voyage d'étude au Rwanda dans le cadre d'échanges d'expériences avec les pays voisins en matière de filière semencière ✓ Formulation des projets d'arrêté portant sur i) le type de label de semences pour les différentes catégories ; ii) le règlement technique de production, de contrôle et de certification semencière ; iii) les règlements techniques des tests DHS et VAT pour l'inscription d'une variété au catalogue ✓ Formulation d'un projet de manuel technique de la certification portant sur les principes et procédures régissant i) l'harmonisation régionale des systèmes de certification semencière et d'accréditation ; ii) le système de traçabilité ; iii) l'organisation du contrôle de la qualité et certification ; iv) les inspections des cultures semencières ; v) l'organisation du contrôle et stockage des semences ✓ Formulation d'un projet de règlement technique de production, du contrôle et de la certification semencière ✓ Formulation d'un projet de fiche variétale ✓ Formulation d'un projet de procédures d'inscription des nouvelles variétés ✓ Formulation d'un projet d'amendements à la loi semencière, en particulier la substitution de la DPSP par le Service National Semencier et le Service Officiel de Contrôle et de Certification assorti d'une proposition de statut juridique. ✓ Sensibilisation aux procédures de certification des bailleurs UE, FAO, FIDA impliqués dans la filière semencière <p><u>Réalisation financière du résultat au 28 février 2010.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation financière: 28K euros - Taux de réalisation : 25%
<p>Résultat A3 : 600 K euros</p>	<p>Le contrôle qualité de l'ensemble des productions semencières est réalisé par un service performant par :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Création d'un Service Officiel de Contrôle Autonome au sein du Minagrie B. Construction du laboratoire National de Contrôle des semences ; C. Equipement du laboratoire ; D. Détachement et formation du personnel du service de contrôle ; E. Assurance des moyens de travail du service de contrôle ;

	<p>F. Définition des procédures internes du service de contrôle ;</p> <p>G. Mise en place d'un système de certification et de suivi des productions semencières nationales ;</p> <p>H. Formation es techniciens des provinces du pays pour les agréer comme contrôleurs.</p> <p><u>Réalisations au 28 février 2010</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquisition de 2 camionnettes et matériel informatique ✓ Aménagement de locaux d'accueil informatisés pour les 5 A0 ✓ Formulation d'un projet de statut juridique du SOC ✓ Financement des contrôles sur pied et échantillonnages des parcelles de multiplication de semences de pomme de terre de l'ISABU (saison 2009 A + B) et de la DPAAE-FAO (2009 B) et des parcelles de multiplication de semences de riz, haricot, arachide et manioc du projet APVR –CTB (saison 2009 A + B et 2010 A) ✓ Organisation de la validation des analyses physiques et sanitaires des échantillons d'arachide et du haricot prélevés sur les parcelles de multiplication du projet APVR ✓ Formations informatiques pour les 5 A0 et les cadres et techniciens de la DPSP ✓ Formations à l'étranger de 2 A0 pour un master d'un an (oct 2009 à sept 2010) Gembloux, et de 3 Agronomes pour un stage de 3 mois (sept 2009 à 2010) ✓ Lancement pour une expertise internationale en phytopathologie ✓ Formation des cadres et des techniciens de la DPSP et des contrôleurs phytosanitaires sur les procédures et normes de certification suivies d'un examen ✓ Contractualisation de la création d'une base de données Microsoft Access pour la traçabilité des lots de semences certifiés. <p><u>Réalisation financière du résultat au 28 février 2010.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation financière : 171K euros - Taux de réalisation : 28 %
<p>Résultat A4 : 688 K euros</p>	<p>Les opérateurs de la filière semencière sont privatisés et sont professionnalisés par :</p> <p>A. Mise en place d'une cellule d'accompagnement/appui au secteur privé pour la durée du projet ;</p> <p>B. Réalisations des formations techniques et organisationnelles pour les professionnels du secteur privé semencier ;</p> <p>C. Organisation des échanges d'expérience pour les professionnels du secteur semencier privé dans les pays de voisins ;</p> <p>D. Appui aux projets d'équipements, de nouvelles productions et autres innovations des opérateurs privés du secteur semencier ;</p>

	<p>E. Mise à disposition d'un fonds de garantie pour faciliter le crédit vers les producteurs de semences identifiés ;</p> <p>F. Subvention de production de semences par le secteur privé ;</p> <p>G. Réalisation des formations techniques et organisationnelles au profit des techniciens des autres intervenants dans le milieu rural.</p> <p><u>Réalisations au 28 février 2010</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Recrutement du personnel, acquisition de 2 camionnettes et d'équipements informatiques ✓ Agrégation d'une trentaine de multiplicateurs privés (individus et collectifs) potentiels de pomme de terre ✓ Ateliers d'échanges sur les stratégies de production des semences de qualité avec les multiplicateurs de semences de pommes de terre ✓ Développement participatif et validation de 2 modèles de production de semences de pomme de terre : filière dite « privée intégrée » pour la variété Victoria et filière dite « hybride » pour la variété Ndinamagara ✓ Contractualisation avec 9 multiplicateurs privés pour la production de 50 tonnes de semences de base de la variété Ndinamagara (5.5 ha) à partir de 11 tonnes de semences de pré base achetées à l'ISABU et avec 1 privé multiplicateur pour la production, sur financement du fonds de subvention aux productions semencières, de 4 tonnes de semences de pré base de pomme de terre de la variété Victoria (0.4 ha) à partir de 18 000 mini tubercules produites par Phytolabu et acclimatées dans des serres privées ✓ Identification et dépôt d'un fonds de garantie de 5000 euros dans une IMF (TWITEZIMBERE) et ouverture d'une ligne de crédits garanties à 50 % par le fonds aux 9 producteurs de semences Ndinamagara contractualisés pour l'achat de semences de pomme de terre et d'intrants ✓ Formation de 32 multiplicateurs, 26 techniciens des DPAAE et des 5 inspecteurs semenciers de la DPSP en phytotechnie de la production semencière de pomme de terre et la gestion d'un compte d'exploitation ✓ Mise en place d'une assurance agricole chez SOCAR couvrant les risques afférant aux productions des semences de pomme de terre des filières hybride et privée intégrée (grêle, inondations, destruction par le bétail et le vol des récoltes sur pied) ✓ Organisation au mois de décembre 2009 d'un voyage d'échange d'expérience au Rwanda à l'intention des privés multiplicateurs contractualisés pour la saison 2010A ✓ Etat des lieux et identification des multiplicateurs privés potentiels de riz, une enquête est en cours de préparation pour l'identification exhaustive des producteurs rizicoles ✓ Financement de 9000 euros (60 % du coût total) par le fonds de subvention aux actifs d'aide à la production semencière de l'acquisition par Phytolabu d'équipements de laboratoire
--	--

	<p><u>Réalisation financière du résultat au 28 février 2010.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation financière : 177 K euros - Taux de réalisation : 26%
<p>Résultat A5 : 52 K euros</p>	<p>Les opérateurs de la filière semencière sont organisés au sein d'un syndicat professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Regroupement des opérateurs au sein d'un syndicat professionnel B. Organisation de campagnes de promotion de la semence certifiée <p><u>Réalisations physiques du résultat au 28 février 2010.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunions de sensibilisation et élection démocratique des comités de producteurs de semences au niveau régional et national en vue d'une mise en place d'un syndicat des privés producteurs de semences ✓ Mise en place du schéma d'organisation et remise d'un modèle de statuts aux multiplicateurs regroupés par province géographiquement et écologiquement proches ✓ Campagnes radiodiffusées de promotion des semences certifiées et de qualité : à ce jour 4 spots produits et diffusés <p><u>Réalisation financière du résultat au 28 février 2010.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation financière : 11 K euros - Taux de réalisation : 21%

3.2 Analyse de la planification des activités

Les activités inscrites à la planification opérationnelle effectuée en Q1 (2009) furent réalisées. Néanmoins ces activités ne se sont pas toujours traduites par le taux de décaissements attendus pour diverses raisons hors du contrôle du projet.

Résultat A1

En ce qui concerne l' ISABU, après une série de retards liés à l'ouverture d'un compte bancaire et la mise en place d'outils de suivi financier de base (voir rapport annuel de mars 2009), le premier exercice de financement de la production semencière de l'institut sur budget devis, octroyé dans le cadre de la convention de 221 000 euros d'octobre 2008, eut lieu lors de la saison 2009 B (mars à juin 2009). Il est rapidement apparu au département des finances du projet que l'exactitude des pièces justificatives soumises par le service de comptabilité du service spécifique des semences ne pouvait souvent pas être validée. A titre d'exemple, la consommation de carburant est justifiée par des bons de carburant mais il n'y a pas de factures pour croiser avec les bons et ainsi déterminer que le carburant ait bien été retiré. La main d'œuvre, de loin le plus gros poste dans la production semencière, est facturée sans qu'un registre de la main d'œuvre employée ne soit tenu, détaillant les tâches accomplies par les manœuvres, leurs coordonnées et n°s de carte d'identité, etc. Les faiblesses comptables ainsi

relevées furent confirmées par les conclusions de l'audit des services administratifs et financiers de l'institut par Deloitte S.A Burundi commandité par le projet. Par suite le financement pour la production de semences de pré base fut suspendu et la saison 2010 A ne fut pas appuyée par le projet.

Dans le cadre de la convention ci-dessus un financement est aussi prévu pour la sous-traitance par l' ISABU de la production de vitro plants à des laboratoires privés et la multiplication du matériel de départ en grande quantité par l'institut. L'ISABU opta pour un projet de multiplication de colocase. Un marché fut lancé et adjugé à Phytolabu. Les vitro plants furent dûment produits par Phytolabu mais une tempête survenue lors de l'acclimatation des plants en serre causa de sérieuses pertes et par suite la livraison par Phytolabu à l' ISABU des plants fut retardée.

Le laboratoire de phytopathologie de l'ISABU, pour lequel 12 000 euros furent mis à disposition en janvier 2009 dans le cadre de la convention de 50 500 euros de novembre 2008, éprouva de grandes difficultés à s'organiser pour se procurer les fournitures nécessaires pour assurer son fonctionnement. Plusieurs mois s'écoulèrent avant que le labo soit en mesure d'établir une liste raisonnée de ses besoins en réactifs et des ses équipements. A ces difficultés se conjuguèrent des problèmes de maîtrise du nouveau code des marchés publics burundais par l'institut. Par suite le marché pour ces fournitures de base ne fut attribué qu'en décembre 2009. Les délais de livraison inscrits au marché prévoyaient que les réactifs et le matériel soient livrés à la fin de février 2010. Face aux difficultés organisationnelles actuelles du labo, le projet réalisa qu'il devrait s'impliquer dans les activités de commande des équipements. Par suite des marchés furent lancés par le projet pour la fourniture et installation d'une chambre froide et de congélateurs et réfrigérateurs combinés. Le marché pour la fourniture de la chambre froide dut être déclaré infructueux et a été relancé.

Un marché pour le recrutement d'experts en phytopathologie fut aussi lancé par le projet. Le premier essai n'attira aucune offre. Par suite de l'analyse des causes de cet échec, les termes de référence furent révisés et le marché relancé. Etant donné le premier échec, le projet voulait faire recours à une procédure négociée avec publicité. Après plusieurs échanges (et délais) avec le service juridique du siège, la procédure négociée ne fut pas retenue et le DAO fut modifié. Ce deuxième marché dut malheureusement aussi être déclaré infructueux, aucune de des deux offres ne répondant aux cahiers des charges techniques.

Il est noté aussi qu'aux différents problèmes évoqués ci-dessus, s'est ajouté le décès inopiné du directeur général du directeur de l'ISABU en novembre 2009, sa disparition ayant bien évidemment affecté le bon fonctionnement des systèmes administratif et financier de l'institut.

Résultat A2

Le retard dans le taux de décaissement est lié aux délais de facturation et de paiement qui concernent les prestations de l'expert en certification. Ceci dit les produits finis formulés par cet expert ont bien été livrés.

Résultat A3

Comme pour le résultat 2 le retard dans le taux de décaissement est lié à des délais dans la facturation par le fournisseur de services (la faculté agronomique de Gembloux) et d'autre part au fait que l'acquisition du logiciel de traçabilité des lots de semences fut surestimée, se traduisant par un décaissement inférieur à ce qui avait été planifié.

Résultat A4

L'analyse sanitaire systématique des parcelles de multiplication de semences de pomme de terre de l' ISABU, réalisée par le projet, mit à jour un sérieux problème de qualité dans les semences de pré base produites en saison 2009 B (mars à juin 2009) par les centres de Mahwa et Mwokora. Seule la faible production de 11 tonnes de semences du centre de Nyakararo était exempte de pourriture brune (*Ralstonia*). Vu les faibles quantités disponibles, il n'était possible au projet que d'appuyer la production privée sur une superficie de seulement 5.5 ha (soit 9 privés). Du coup le montant des investissements prévu pour l'appui aux privés multiplicateurs dû être revu à la baisse.

Résultat A 5

Quatre spots furent bien produits et radio diffusés par le projet. Le coût de cette activité fut sur budgétisé et explique la raison du plus faible taux de décaissement que prévu.

4 Bilan des Finances

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Résultat	Budget (euros)	Dépenses Planifiées en 2009	Dépenses Réalisées en 2009	Variance
Des semences de pré base en quantité, qualité, diversité et aux époques propices à leur utilisation sont produites par l' SABU	648 K	285 K	136 K soit 48 % de la PF	(149K)
La production, distribution et la commercialisation des semences dans le pays sont coordonnées par l'administration burundaise	115 K	52 K	11.2 K soit 22 %	(40.8)
Le contrôle qualité de l'ensemble des productions semencières est réalisé par un service performant	600 K	162.5 K	132 K soit 81 %	(30.5 K)
Les opérateurs de la filière semencière sont privatisés et sont professionnalisés	688 K	142 K	114 K soit 80 %	(28 K)
Les opérateurs de la filière semencière sont organisés au sein d'un syndicat professionnel	52 K	14 K	10 K soit 77 %	(4) K
Moyens Généraux	811 K	254 K	261 K soit 103 %	5K
Total		910K	664 K soit 73 %	(246)

4.2 Analyse du planning financier

Les causes de l'écart entre la planification financière et les dépenses réelles pour l'année 2009 ont été relatées ci-dessus (3.2).

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

A moins que les problèmes de i) la gestion administrative et financière de l' ISABU, révélés par l'audit Deloitte, et ii) la qualité sanitaire des semences produites par l'institut puissent être améliorés de façon significative et urgente, il est peu probable que le projet atteigne l'objectif spécifique du projet (augmentation de 5 % par an de la production et de l'utilisation de semences de qualité certifiée) dans la durée qu'il lui reste.

Du fait des faiblesses de gestion de l'institut, conjuguées par les contraintes foncières qui limitent les superficies disponibles au sein des stations de multiplication, la production de semences de pré base de l'ISABU est appelée à rester stable. Par suite une augmentation de la production de semences par la filière nécessite surtout l'amplification des maillons de production de semences de base et de celui des semences commerciales.

Cette amplification est difficilement possible si la qualité des semences produites par l'institut est insuffisante que pour qu'elles puissent être mises à disposition du maillon suivant. A titre d'exemple 90 % des semences de pré base de pomme de terre produites par l'ISABU en saison 2009 B affichaient des taux d'infestation hors normes pour la pourriture brune (*Ralstonia*). Cette bactérie est hautement infectieuse et récalcitrante. Une fois qu'une parcelle est contaminée par l'emploi de semences infectées, son usage pour la multiplication doit être mis en défens parfois pour une durée de 10 ans. Dans ces circonstances le nombre de producteurs privés de semences de base que le projet saurait insérer dans la filière est limité compte tenu de la faible quantité disponible de semences de pré base de qualité. Concrètement au démarrage de la saison 2010 A (octobre 2009), la quantité de semences de pré base exempte de pourriture brune disponible, était de 11 tonnes, suffisante que pour emblaver 5.5 ha.

L'insertion de maillons supplémentaires de multiplication est stratégique pour l'accomplissement de l'objectif spécifique du projet. A titre d'exemple, à l'heure actuelle le schéma de production de semences de pomme de terre suit une filière courte: les centres semenciers (DPAE) et les ONG, opérant sur les financements des bailleurs (notamment la FAO et l' UE) produisent des semences de base qui ensuite sont diffusées dans le milieu paysan sans qu'il n'y ait plus de multiplication. Les semences de base sont donc soit, au pire, consommées directement ou, au mieux, utilisées pour produire des consommables. En d'autres mots les semences de base sont plutôt utilisées comme des semences commerciales. Alors que potentiellement la filière devrait être capable de produire environ 6000 tonnes de semences commerciales de pomme de terre elle n'en produit qu'environ 1500 tonnes.

Le projet cherche à allonger la filière par l'insertion dans la filière semencière d'un maillon supplémentaire de multiplicateurs privés qui servirait de relais entre, d'une part, l'ISABU et, d'autre part, les DPAE et les ONG de façon à ce que ces 2 dernières institutions s'approvisionnent chez les privés en bases et produisent de vraies semences commerciales. L'insertion de ce maillon privé, dont la qualité de la production semencière est strictement contrôlée, permettrait d'augmenter la quantité de semences de pomme de terre produite par la filière car il aura pour effet de multiplier par un facteur de 4.5 la quantité de semences (catégories bases et commerciales confondues) avant qu'elles ne soient diffusées dans le milieu paysan.

Le tableau 1 illustre pour une quantité de 100 tonnes de semences de pré base fournies à l'amont l'effet de transformer la filière courte actuelle en une filière longue. En insérant les privés entre l'ISABU et la DPAE et les ONG, le schéma montre que pour 100 tonnes de semences de pré base fournies en amont l'effet de cette insertion est de produire en aval 2100 tonnes de consommables de plus qu'avec la filière actuelle courte. La plus value est d'environ 840 millions de Fbu.

Tableau 1 : Schéma de production d'une filière de production avec et sans ponctions de semences de différentes catégories (taux de semis 2 t/ha, rendements conservateurs dégressifs de 8 t/ha à 5 t/ha conformes aux statistiques disponibles sur la production burundaise de la variété Ndinamagara)

Schéma de production sans qu'à aucun stade des multiplications des ponctions ne soient faites (filière longue):				
	Types de Semences			Pdt de Consommation
	Pré base	Base	Commerciale	
Quantité de semences	100 T	400 T	1400 T	3500 T
Superficie emblavée (à partir de la quantité de même couleur)		50 Ha	200 Ha	700 Ha
Conclusion : sans ponctions, 100 T de pré base permettent de produire 3500 T de pdt de consommation				
Conséquences économiques de l'utilisation de semences autre que des commerciales pour la production de pdt de consommation (filière courte) :				
Type de semences détournées	Quantités détournées	Pdt de consommation produites des qtés détournées	Manque à produire	Perte réalisée due au manque à produire
Base	400 T ⇒	1400 T ⇒	2100 T ⇒	840 millions Fbu

Outre l'effet sur le taux de production de semences, l'avantage d'insérer les privés entre l'ISABU et les acteurs caritatifs (ONG, DPAE) de la filière semencière est d'éviter l'effet de concurrence déloyale de ces derniers vis-à-vis des privés. Les acteurs caritatifs font en effet bénéficier les groupements de producteurs qu'ils encadrent de subsides qui grefferaient la compétitivité des privés si ces derniers devaient être mis en concurrence avec les premiers. Pour les acteurs caritatifs le fait d'être décalé d'un rang dans la chaîne de production est aussi avantageux vu que le prix (environ 750 Fbu/kg) qu'il faut payer pour leurs semences aux privés est inférieur au prix (1000 Fbu/kg) auquel ils pourraient les obtenir auprès de l'ISABU.

Signalons que pour atteindre la production de 6000 tonnes apparemment nécessaire pour couvrir les besoins nationaux de semences de pomme de terre, il faudrait pouvoir emblaver environ 750 ha supplémentaires. Or les moyens du projet semencier sont limités et ne permettent d'appuyer l'emblavement par des privés que d'environ 135 ha supplémentaires de pommes de terre.

5.2 Résultats

5.2.1 Résultat # 1 Des semences de pré base en quantité, qualité, diversité et aux époques propices à leur utilisation sont produites par l'ISABU.

Indicateur	Commentaire
Quantité de semences de pré base produite par saison	Pertinence de l'indicateur est remise en cause. La quantité produite est appelée à rester stable compte tenu des contraintes de superficies et ressources de l'ISABU. Ceci nécessite que l'ISABU sous-traite au secteur privé. Les moyens ont été mis à disposition mais l'ISABU se montre réticent à exécuter de la sous-traitance. Des possibilités d'importer des semences de pomme de terre certifiées du Kenya est en cours d'étude.
Qualité des semences de pré base	Les 25 parcelles de multiplication de semences de pomme de terre des saisons 2009 A + B et 2010 A ont été toutes indépendamment contrôlées et des échantillons ont été envoyés en Belgique pour le diagnostic phytosanitaire. Une baseline est donc en voie de constitution. Elle permettra de suivre l'évolution de cet indicateur au cours des prochaines saisons. 90 % de la production de pré base de 2009 B étaient impropres pour continuer la multiplication semencière suite à des taux d'infestation hors norme pour la pourriture brune.
Nombre de variétés en multiplication	Voir commentaires touchant le 1er indicateur ci-dessus
Rapport du labo de phytopathologie	Le labo effectua des analyses sur les échantillons de semences de pomme de terre de la saison 2009 B et de la saison 2010 A. Les mêmes échantillons furent envoyés au labo (agrée) de l'Ilvo en Belgique. Le croisement des résultats permet au labo de phytopathologie de se mesurer à un labo de référence et ainsi de s'améliorer. Le croisement des résultats de la saison 2009 B entre les deux labos démontra que de sérieux problèmes de performance affectent le labo de l'ISABU. Une amélioration dans la performance du labo est attendue pour la campagne de 2010 A.

5.2.2 Résultat # 2 La production, distribution et commercialisation des semences dans le pays sont coordonnées par l'administration burundaise.

Indicateur	Commentaire
Adoption d'un Plan Semencier	Le Plan National Semencier fut formulé et adopté le 12 décembre 2009
Adoption d'une méthodologie d'intervention pour tous les	Découle du plan semencier

acteurs du développement	
Réunions de concertation nationale et provinciale	9 réunions du CNS et une réunion provinciale ont été tenues depuis le démarrage du projet.
Diminution des distributions gratuites de semences	A l'issue de la saison 2009 A l'ISABU a doublé le prix de vente des semences de pré base de pomme de terre, rendant les distributions gratuites plus onéreuses pour les bailleurs. L'insertion d'un maillon privé de production de semences de base et de semences commerciales aura pour effet d'augmenter la quantité de semences disponibles pour les tiers solvables. Par suite, la diminution des distributions gratuites par les organisations humanitaires, qui pour l'heure dominant la filière semencière officielle, représentera un pourcentage plus faible du marché des semences.
Bonne coordination entre les activités du projet et celles des autres bailleurs	<p>Coordination entre le projet semencier et le projet d'appui aux populations vulnérables de Ruyigi (APVR-CTB) a débouché sur le contrôle par la DPSP de toutes les parcelles de multiplication du projet de Ruyigi. Une convention tri partite de partenariat fut signée par le projet RAFS, le projet APVR et la FACAGRO pour la purification de semences de riz (de marais), des tests de comparaison variétale et de repiquage dans la province de Ruyigi.</p> <p>Collaboration entre l'UE et le projet semencier résulte en l'insertion d'une clause dans les contrats de l'UE rendant le contrôle semencier obligatoire pour les bénéficiaires des financements de l'UE. L'une des ONG a passé commande pour la fourniture de 12 tonnes de semences de base de pomme de terre produites par les privés encadrés par le projet RAFS.</p> <p>Collaboration avec la FAO résulte à la réalisation du contrôle sanitaire de toutes les parcelles de multiplication de semences de pomme de terre financées par ce bailleur lors des saisons 2009 B + 2010 A.</p> <p>Un projet de memorandum of understanding fut élaboré pour formaliser la collaboration en matière semencière entre le projet RAFS et le PAIVA (FIDA).</p> <p>Sensibilisation aux procédures de certification des bailleurs UE, FAO impliqués dans la filière semencière</p>
Législation finalisée et adoptée	<p>La loi semencière fut promulguée en mai 2009.</p> <p>Un projet d'amendements à la loi semencière a été formulé, en particulier la substitution de la DPSP par le Service National Semencier et le Service Officiel de Contrôle et de Certification assortis d'une proposition de statut juridique</p> <p>Des projets d'arrêté ont été formulés portant sur i) le type de label de semences pour les différentes catégories ; ii) le règlement technique de production, de contrôle et de certification semencière ; iii) les règlements techniques des tests DHS et VAT pour l'inscription d'une variété au catalogue.</p>

5.2.3 Résultat # 3 Le contrôle qualité de l'ensemble des productions semencières est réalisé par un service performant.

Indicateur	Commentaire
Nombre de parcelles de semences de prébase, base et certifiées contrôlées	<p>25 parcelles de production de pommes de terre, 5 parcelles de haricots, 2 parcelles d'arachides, 2 parcelles de riz et une de manioc de l'ISABU pour la saison 2009 A ont été inspectées et échantillonnées.</p> <p>25 parcelles de production de pomme de terre de l'ISABU ont été échantillonnées et soumises pour analyse phytosanitaire en saison 2010 A.</p>
Nombre de parcelles de semences diffuses supervisées	33 parcelles de haricots, 12 parcelles d'arachides, 4 parcelles de manioc et 89 parcelles de riz du programme semencier du projet APVR ont été inspectées. A la récolte, les parcelles de haricots et quelques parcelles d'arachide ont été échantillonnées et analysées pour déterminer leur qualité physique.
Qualité des rapports de contrôle et exhaustivité des analyses	<p>En ce qui concerne les semences de pomme de terre produites par l'ISABU en 2009 A + B et 2010 A, les maladies virales et bactériennes de la pomme de terre transmissibles par la semence ont été analysées par le labo de l'ILVO en Belgique. Le labo de l'ISABU a aussi effectué des analyses sur les échantillons des saisons 2009 B et 2010 A.</p> <p>Les semences de base de pomme de terre produites en saison 2009 B et 2010 A dans les cadres des financements de la FAO ont été analysées par l'ILVO pour les maladies virales et bactériennes transmissibles par les semences.</p> <p>Les semences de base de pomme de terre produites en saison 2010 A par les 9 privés multiplicateurs encadrés par le projet ont été analysées par l'ILVO pour les maladies transmissibles par les semences.</p> <p>En ce qui concerne les semences produites par Ruyigi un rapport d'inspection des parcelles de multiplication a été produit pour chaque multiplicateur. La qualité physique des semences de haricot et d'arachide produites par les multiplicateurs fut analysée.</p>

5.2.4 Résultat # 4 Les opérateurs de la filière semencière sont privatisés et sont professionnalisés.

Indicateur	Commentaire
Nombre de privés individuels dans la production semencière	62 privés individuels ont déposé un dossier de demande d'agrément par la DPSP.

Nombre d'associations d'agriculture dans la production de semences	Le projet appuie la création de deux associations privées de multiplicateurs de semences de pomme de terre
Meilleure structuration des associations semencières	Les associations doivent d'abord être créées
Production de semences certifiées réalisées et commercialisées par le secteur privé selon les espèces et catégories	Une association de producteurs de semences de pomme de terre non traditionnelle à haute valeur commerciale (variété Victoria) est appuyée par le projet et est en cours de constitution. La filière a été lancée avec la production de 4500 vitro plants en saison 2009 A + B et 2010 A. Les 18 000 mini tubercules issues des vitro plants produits en 2009 A et acclimatées en 2009 B ont été multipliées aux champs en 2010 A et ont produit 4 tonnes nettes de semences de souche. Celles-ci feront l'objet d'une phase de multiplication supplémentaire en 2010 B. 9 multiplicateurs de semences de pomme de terre traditionnelle (variété Ndinamagara) ont été sélectionnés par le projet pour produire des semences de base au cours de la saison 2010 A. Avec la quantité de semences de pré base de bonne qualité disponible à l'ISABU, 5.5 ha purent être emblavés et environ 65 tonnes de semences de base furent produites. La qualité de ces semences sont en cours d'analyses à l'ILVO.
Qualité générale des productions de semences améliorée	Le rapport d'analyses de l'ILVO des productions privées de la campagne 2010 A est attendu sous peu.
Proportion de refus de parcelles par la DPSP	Aucun rapport jusqu'à ce jour. Le directeur de la DPSP était en formation durant la saison 2010 A et le programme de contrôle des parcelles des privés fut élaboré trop tardivement pour que les inspections puissent avoir lieu. L'échantillonnage fut cependant réalisé et les résultats des analyses permettront de catégoriser les semences produites.
Equipement des producteurs de semences améliorées	Achat d'équipement par un privé à concurrence de 14000 euros dont 8400 euros (60 %) furent cofinancés par le projet
Utilisation du crédit de campagne induit par le fonds de garantie	L'IMF locale Twitezimbere fut sélectionnée comme partenaire. 5000 euros furent mis en dépôt par le projet pour garantir une ligne de crédits de 10 000 euros pour le financement des besoins en semences et en intrants des 9 multiplicateurs privés pour la campagne 2010 A.

5.2.5 Résultat # 5 Les opérateurs de la filière semencière sont organisés dans un syndicat professionnel.

Existence d'une association (syndicat) professionnelle et nombre de membres	Une association faîtière nationale (informelle) fut mise en place par scrutin. Elle regroupe les 62 privés inscrits comme multiplicateurs de semences de pomme de terre à la DPSP. Les 62 membres sont répartis en 5 associations régionales. Les cinq présidents des associations régionales forment l'exécutif de l'association nationale.
Nombre de réunions tenues	6 réunions entre le projet et les privés ont eu lieu
Nombre et qualité d'activités menées par l'association	Pas de commentaires

Nombre de spots radios sur les semences	4 spots radiophoniques ont été produits et diffusés
Nombre de parcelles de démonstration de semences certifiées mises en place	Aucune parcelle de démonstration n'est en place à l'heure

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

Il est apparent de la revue du taux de réalisation des indicateurs ci-dessus que les activités du projet induisent des changements par rapport à la situation de départ.

Bien qu'il y ait des blocages au niveau de l'exécution de la convention de 221 000 euros avec l'ISABU, un progrès significatif fut accompli par la décision du Conseil National Semencier de rehausser le prix de vente des semences de pré base de pomme de terre. Le prix de cession des semences au public désormais pratiqué constitue un changement fondamental par rapport au passé. Cette politique permet, en effet, d'une part de pérenniser les investissements du projet dans la production de semences puisque l'ISABU, en rentrant dans ses frais, est en mesure de reconstituer à la fin de chaque saison son fonds de roulement pour le financement de la campagne suivante. Ensuite, en ne pratiquant plus des prix démagogiques, l'ISABU cesse de brader la valeur de ses semences et du coup élimine du marché les spéculateurs. Alors qu'avant le démarrage du projet, l'ISABU vendait ses semences à un prix égal à celui de la pomme de terre de consommation, avec la nouvelle politique le simple achat et revente immédiate des semences par un spéculateur n'est désormais plus possible. Se faisant, la nouvelle politique des prix permet aux multiplicateurs de s'investir dans la filière semencière de la pomme de terre sachant qu'elle offre désormais des débouchés potentiellement rémunérateurs.

Les activités de contrôle sanitaire interne des productions de l'ISABU par son laboratoire de phytopathologie sont redynamisées par le projet. Alors que les contrôles virologiques et bactériologiques des semences de pomme de terre avaient cessé par faute de réactifs, la production de la saison 2009 B et 2009 A aura été évaluée par l'ISABU et ses résultats validés par des analyses d'un laboratoire externe agréé.

Le projet stimule les activités du Conseil National Semencier qui se réunit régulièrement. Par suite la loi semencière, qui constitue un cadre juridique absolument nécessaire pour permettre la privatisation de la filière, a été promulguée. Le Plan National Semencier a été adopté. Des projets de règlements et d'arrêtés ministériels de mise en œuvre ont été formulés et une fois adoptés par les autorités, le Burundi jouira d'une législation semencière moderne.

Le service de contrôle de la qualité semencière de la DPSP, virtuellement en chômage depuis 15 ans, a été réactivé par l'intervention du projet. Les parcelles de production de semences de pomme de terre de l'ISABU, de la FAO ainsi que des privés multiplicateurs agréés par la DPSP sont systématiquement échantillonnées et la qualité sanitaire analysée. Les parcelles de multiplication semencière du projet APVR sont aussi suivies par la DPSP et des échantillons ont été prélevés et soumis à des analyses de la qualité physique réalisées par les laborantins du service de contrôle de la qualité semencière de la DPSP.

9 privés multiplicateurs agréés par la DPSP ont été sélectionnés par le projet et ensuite appuyés lors de la saison 2010 A. Environ 65 tonnes de semences de pomme de terre ont été produites par les multiplicateurs à partir de 5.5 ha, soit un rendement de 12 t/ha de semences. Ce rendement est 25 % supérieur à celui produit par les stations de l'ISABU.

6.2 Efficacité

Pour les raisons expliquées ci-dessus (cfr. Chapitre 5.1), il est probable que l'effet du projet sur le taux de réalisation de l'indicateur de l'objectif spécifique sera faible. Pour rappel en amont, le projet se heurte à des contraintes propres à l'ISABU qui limitent d'une part la quantité et d'autre part –et surtout– la qualité des semences de pré base que l'institut peut fournir en amont de la filière. A l'aval les moyens financiers du projet sont assez limités compte tenu que le fonds de garantie aux crédits de campagne que pour satisfaire les besoins nationaux en semences commerciales 750 ha supplémentaires devraient être emblavés pour la multiplication semencière.

6.3 Durabilité

Pour les raisons avancées ci-dessus (cfr Chapitre 6.1), la décision de l'ISABU de rehausser le prix de vente de ses semences de pomme de terre est en soi un élément clé pour assurer la durabilité du projet. Il conviendrait que l'ISABU étende cette politique aux semences des autres cultures afin d'éviter une situation où son fonds de roulement de production de semences soit graduellement érodé par la vente à perte des semences autres que celles de la pomme de terre. Le système de gestion financière, notamment le suivi comptable des opérations de production semencière, sera audité et renforcé par l'appui du projet et en soi ces mesures contribueront aussi à donner à l'ISABU les capacités de mieux assurer la durabilité de ses fonds.

Le projet a limité les risques de déperdition du fonds de garantie aux crédits de campagne d'une part en 1) limitant le montant de la garantie à 1/3 des besoins financiers du preneur du crédit (qui doit donc investir ses moyens propres pour les 2 / 3 des besoins financiers de la production); 2) en déposant les fonds de garantie sur un compte ouvert conjointement au nom de l'IMF et du projet et pour lequel la co-signature des 2 parties est obligatoire ; 3) en faisant en sorte qu'en cas de non remboursement du crédit l' IMF se rembourse d'abord sur la caution du preneur de crédit et ne mobilise la garantie du projet qu'en dernier recours ; 4) en contractant une assurance agricole contre certains désastres naturels et contre le vol et ceci pour la contre valeur des montants en garantie.

Ceci dit la pérennité des acquis du projet dépendra d'une part de la solidité du/des partenaire(s) financier(s) qui accueille(nt) les dépôts de fonds de garanties aux crédits et d'autre part de l'intégrité des associations de producteurs appelés à gérer les fonds après la clôture du projet. Il n'est pas sûr que 1) les institutions IMF partenaires soient suffisamment capitalisées pour ne pas courir le risque de les voir faire faillite à terme ; 2) que les associations de producteurs soient gérées de manière professionnelle et transparente.

La pérennité de la filière dépendra aussi de la capacité de l'ISABU à pouvoir alimenter la filière en semences saines, un facteur qui pour le moment cause de sérieux soucis compte tenu des problèmes affectant le fonctionnement des stations de multiplication ainsi que ceux du laboratoire de phytopathologie chargé du contrôle interne de la capacité.

La création d'une filière semencière avec une vocation commerciale et donc rémunératrice est essentielle pour assurer la pérennité des services du SOC. L'agrégation, c-à-d la délégation de pouvoir en matière du contrôle sur pied des parcelles de multiplication par l'administration à des tiers issus du secteur privé, est prévu par la loi semencière. Les associations de producteurs de semences privés, les ONG et les programmes financés par les bailleurs impliqués dans la production semencière pourront donc faire former des membres de leur personnel au contrôle de la qualité, permettant une appropriation par ces acteurs des règlements techniques mis en place par le projet ainsi qu'une professionnalisation en leur sein cette activité. Cette délégation des pouvoirs permettra ainsi l'allègement des besoins financiers pour le fonctionnement du SOC qui autrement risque d'être paralysé. De même la viabilité du laboratoire d'analyse de la qualité sanitaire appelé à être construit avec l'appui du projet ne pourra fonctionner que si un secteur semencier performant à vocation commerciale est créé. En effet, les coûts des analyses sont tels que, pour être rentable, la partie variable de ces frais devra être imputée aux clients du laboratoire. Or seuls des clients dont l'activité économique est profitable seront en mesure de payer pour les analyses.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d'appréciation

La phase de démarrage du projet a été conclue. Non seulement les moyens de fonctionnement du projet tels les véhicules, du personnel, des bureaux, du matériel informatique ont été acquis mais des relations de travail assez fructueuses ont été aussi forgées avec les divers partenaires (DPSP et ISABU). D'autre part le projet à engager le dialogue avec les privés et dans certains cas même activement investi dans des opérations de production de semences par des opérateurs privés.

Une intensification des activités du projet à partir des acquis de 2009 est attendue pour 2010. Par exemple il est prévu que pour la saison 2010 B (démarrage mars 2010), 12 Ha soient emblavés pour la production de semences de base par des privés multiplicateurs. La production attendue de cette opération devrait atteindre les 100 tonnes de semences de base. La mise à disposition de la filière semencière d'une telle quantité de semences devrait permettre de mettre en place en saison 2011 A (démarrage en octobre 2010) un maillon de producteurs privés de semences commerciales. Leur contribution permettrait de doubler les quantités de semences commerciales mises à la disposition du marché.

Le recrutement d'une équipe d'experts en phytopathologie de la pomme de terre ainsi que des cultures du système céréalier à légumineuses est aussi prévu pour 2010. Le programme de formation internationale des futurs cadres du SOC et de quelques scientifiques clés de l'ISABU se poursuivra. Ces activités devraient déboucher sur une amélioration de l'efficacité des services de contrôle de la qualité semencière des partenaires.

Un programme de réalisations infrastructurelles est aussi inscrit au programme de 2010 non seulement au niveau des partenaires, mais aussi au niveau des multiplicateurs privés.

7.2 Recommandations

Une SMCL est prévue pour le 30 mars 2010. Le but de la réunion est de soumettre la planification opérationnelle et financière élaborée par la direction du projet pour 2010. Le but est aussi de tabler une demande de prolongation du projet jusqu'en juin 2011 et ceci de façon à faire coïncider davantage les dates de la Convention Spécifique avec celle de la Mise en Œuvre. En effet le projet démarra le 17 avril 2008 à la signature entre les parties de la Convention de Mise en Œuvre et ceci pour une durée de 3 ans à compter à partir de l'entrée en fonction de l'assistant technique. La Convention Spécifique quant à elle fixe le 27 octobre 2010 comme date de clôture du projet, donnant un délai d'exécution au projet de 2.5 ans, soit 6 mois de moins que le prévoit la Convention de Mise en Œuvre.

Le budget pour soutenir cette prolongation est certainement disponible et seuls quelques ajustements budgétaires d'importance mineure seront nécessaires pour renforcer les moyens généraux. En effet selon la planification financière de 2010, le solde budgétaire en date du 27 octobre 2010 sera de 1 278 000 euros.

La demande de prolongation est pleinement justifiée non seulement par les considérations juridiques (coïncidence des dates des conventions spécifique et de mise en œuvre) et budgétaires avancées ci-dessus mais aussi compte tenu des facteurs opérationnels. Sans prolongation il sera difficile d'évaluer la pertinence et la durabilité des modèles de filière semencière pilotés par le projet, et les projets d'arrêtés juridiques portant sur l'opérationnalisation de la loi semencière risquent de rester lettre morte. En effet vu les élections, dont le démarrage est prévu au mois de mai, les activités de l'administration marqueront un ralentissement significatif jusqu'en octobre 2010, date à laquelle le nouveau gouvernement, issu du scrutin, se formera et rentrera en fonction. Si le projet clôture en octobre il sera donc trop tard pour faire adopter par le nouveau gouvernement les projets juridiques élaborés par le gouvernement.

Enfin, vu que le Programme d'Appui Institutionnel et Organisationnel du Secteur Agricole (PAIOSA) du nouveau PIC 2010 – 2013 de la coopération belgo-burundaise compte consolider les acquis des projets agricoles en cours d'exécution, les réalisations du projet en matière de privatisation et commercialisation de l'activité agricole constitue une plate forme

de consolidation et tremplin intéressants qui méritent d'être poursuivis dans le cadre du futur programme PAIOSA. Comme le démarrage du PAIOSA est prévu en mai/juin 2011, la prolongation du projet RAFS jusqu'en juin permettrait de faire coïncider la clôture du projet semencier avec le démarrage du prochain programme et assurer ainsi une continuité opérationnelle.

Le projet compte aussi proposer à la SMCL d'approuver un ajustement budgétaire qui permettrait de solutionner le blocage du financement des productions de semences de l'ISABU. Il est proposé de faire basculer 85 000 euros du solde de ce financement sur une ligne infrastructurelle nouvellement créée et dont le montant s'élèverait à 287 500 euros. Les fonds ainsi basculés permettraient à l'ISABU de continuer à bénéficier de 85 000 euros (vu que le financement de la production semencière en régie est par suite de l'audit mis en suspend) en permettant à l'institut de faire équiper les nouvelles serres - dont la construction est programmée pour l'année 2010 - d'un système de production aéroponique des mini tubercules. Les avantages de cette technique sont les suivants :

- Augmentation du rendement de mini tubercules par vitro plants qui passe de 4 à 5 mini tubercules par plants à 40-50 unités par plants
- Baisse du prix de production des mini tubercules permettant à l'ISABU de dégager des marges supérieures et donc d'acquérir une autonomie propre pour le financement de ses productions semencières en régie
- Une plus grande flexibilité dans la mise à disposition de semences au maillon suivant vu que la récolte des mini tubercules peut être étagée sur plusieurs mois
- Une réduction de moitié du nombre des phases de multiplication au champ (voire leur élimination totale) diminuant par suite les risques sanitaires, notamment d'infection bactérienne, et donc une amélioration de la qualité, tout en diminuant les problèmes de gestion financière et administrative au niveau des stations de terrain.

Notons que le projet s'est concerté avec la direction de l'ISABU sur l'introduction de cette technologie à l'institut et que l'idée fut bien accueillie. Une visite des installations aéroponiques rwandaises par les cadres clés du programme de production de la pomme de terre est programmée par le projet au mois d'avril. La visite par le responsable du CIP au Kenya qui a supervisé l'acquisition par les kenyans et rwandais de cette technologie est aussi en voie d'être finalisée par le projet.

8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE 2010)

8.1 Planning des activités de l'année 2010

Un plan opérationnel détaillé des activités inscrites au programme de l'année 2010 fut élaboré et finalisé le 21 février 2010 après discussion avec le chargé de programmes agricoles et le MAF de la représentation. Le planning des activités, y compris le plan de passation des

marchés, est joint en annexe 2. Les projets infrastructurels comptent pour une part importante des activités. Les formations à l'étranger ainsi que le déploiement d'experts sont d'autres activités importantes. Enfin l'appui aux privés multiplicateurs complète le calendrier des activités inscrites à la planification opérationnelle de 2010

8.2 Planning financier de l'année 2010

Le planning financier pour l'année 2010, informé directement par les besoins des activités du plan opérationnel arrêté se trouve dans le FIT. A titre de résumé, les chiffres clés sont repris de façon synthétique dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 :Planification financière 2010 - Chiffres clés

Résultat	Montant (€) 2010 budgétisé	Commentaire
A1	307 000	Dont 122 000 pour les projets infrastructures (périmètre irrigué de Murongwe, serres, agrandissement labo <i>in vitro</i> , hangar stockage) Dont 98 000 pour des expertises et formations en phytopathologie Dont 64 000 pour le projet colocases
A2	65 000	Dont 55 000 sont le paiement dû à l'expert en certification
A3	192 000	Dont 73 000 sont pour la formation du personnel (soldes de 18 000 pour le stage et 20 000 pour les 2 masters dus à Gembloux et le reste pour de nouvelles formations) Dont 40 000 sont la construction du labo d'analyse de la qualité physique des semences Dont 25 000 pour une expertise et formation en phytopathologie Dont 22 000 sont pour le fonctionnement du SOC Dont 14 000 sont pour l'acquisition du logiciel de traçabilité des lots semenciers Dont 12 000 sont pour l'expertise et formations en certification
A4	155 000	Dont 40 000 pour le fonctionnement de la cellule Dont 40 000 de subventions aux actifs d'aide à la production semencière (représentant 60 % du coût de l'actif) par les privés, notamment des hangars Dont 29 000 pour l'expertise en organisation d'entreprises agricoles Dont 22 000 en fonds de garantie aux crédits de campagne (représentant 50 % du montant des crédits accordés) Dont 18 000 en subvention d'appui à la production semencière privée (location d' hangars, analyses sanitaires, etc.)
A5	14 500	Dont 12 000 pour les frais de radiodiffusion
Z	215 000	Dont 142 000 d'assistance technique Dont 25 000 pour l'évaluation à mi-parcours

		Dont 18 000 pour le personnel national
Total	910 000	

9 CONCLUSIONS

9.1 Activités et Finances

L'exécution du calendrier des activités devraient permettre un décaissement de 910 000 euros à condition que 1) le projet soit prolongé ; 2) les élections se passent bien ; 3) les assistants juniors qui terminent leur contrat en juin puissent être remplacés.

9.2 Critères de suivi

9.2.1 Efficience

L'adoption de mesures correctives par l'ISABU devrait permettre une amélioration de la qualité des productions de semences de pré base de pomme de terre par l'institut. D'autre part une amplification du maillon de production de semences de base et de semences commerciales par l'insertion des privés devraient permettre d'accroître significativement la quantité de semences produites par la filière semencière. Ces réalisations ainsi que la mise en œuvre des formations, des consultances internationales et des projets infra structureaux programmés pour 2010 augmenteront le taux de réalisation des indicateurs des différents résultats.

9.2.2 Efficacité

En cas de succès, l'amplification des maillons de production de semences de base et commerciales par l'insertion des multiplicateurs privés en 2010 permettra d'impacter sur la production et l'utilisation des semences certifiées de la filière officielle. La poursuite des efforts de coordination et d'encadrement des multiplicateurs semenciers du projet APVR permettra d'impacter davantage sur la production et l'utilisation des semences diffusées par les producteurs paysans.

9.2.3 Durabilité

L'ISABU devra être persuadé de rehausser le prix de cession des semences de pré base pour les cultures autres que la pomme de terre. L'amplification de la production semencière par l'insertion de maillons de productions privés contribuera à créer des clients économiquement solvables prêts à rémunérer le SOC pour ses services et ainsi à pérenniser son fonctionnement.

9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

9.3.1 Recommandations relatives au planning des activités

La SMCL en date du 30 mars 2010 devra statuer sur le planning des activités proposées pour l'année 2010.

9.3.2 Recommandations relatives au planning financier

La SMCL en date du 30 mars 2010 devra statuer sur le planning des activités proposées pour l'année 2010

9.3.3 Recommandations relatives au Cadre logique

NA

9.3.4 Autres recommandations

NA

10 ANNEXES

10.1 Organigramme du projet RAFS

(Voir fichier séparé « Organi2 »)

10.2 Planning opérationnel

(Voir fichier séparé)

10.3 Annexe 3 : PLAN PREVISIONNEL ANNUEL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 2010

Projet : BDI 603011		Relance et Appui à la Filière Semencière au Burundi									
Date :		4 février 2010									
N°	Objet du marché	Mode de passation	Budget	Date de confection du DAO	Date d'approbation du DAO par la DNCMP	Date de publication du DAO	Date d'ouverture des offres	Analyse des offres	Attribution provisoire du marché	Notification du marché	Réception provisoire du marché
1	Marché de fourniture et installation d'une chambre froide à l'ISABU (Bujumbura)	Appel Offres Ouvert	Financement Extérieur disponible	fév	N.A.	mars	avril	avril	mai	juin	août
2	Marché de travaux de construction de serres à la station de l'ISABU à Gisozi	Appel Offres Ouvert		fév	N.A.	mars	avril	avril	mai	juin	août
3	Marché de travaux d'agrandissement du labo de l'ISABU à Gizosi	Appel Offres Ouvert		mars	N.A.	avril	mai	mai	juin	juillet	septembre
4	Marché de travaux de construction d'un hangar de stockage (ISABU)	Appel Offres Ouvert		mars	N.A.	avril	mai	mai	juin	juillet	septembre
5	Marché de travaux d'aménagement d'un périmètre irrigué à Murongwe (ISABU)	Appel Offres Ouvert		avril	mai	juin	juillet	juillet	août	oct	déc
6	Marché de travaux de construction du labo national d'analyses physiques du service officiel du contrôle semencier à Gitega	Appel Offres Ouvert		avril	N.A.	mai	juin	juin	juillet	août	octobre
7	Fourniture d'analyses phytopathologiques de semences sèches et de semences de pomme de terre	Appel d'Offres Ouvert		mars	N .A	avril	mai	mai	juin	juillet	déc
8	Etude d'un projet de construction du labo national d'analyses sanitaires du service officiel du contrôle semencier à Gitega	Marché Prestation Intellectuelle		juin	N.A.	août	sept	oct	oct	nov	fév 2011

